

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE

Etablissement public de coopération intercommunale

DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION

ARRÊTÉS

26-F-0814

26-A-0115	GRUSON - Pave de l'Arbre - Chemin de Bourghelles - Route Métropolitaine 90 - Pave JeanMarie Leblanc - Réglementation temporaire de la circulation hors agglomération
-----------	--

Le fascicule a pour vocation de satisfaire aux obligations légales et réglementaires nécessaires à l'entrée en vigueur des actes.